

Hombourg  
Office du Tourisme  
de la Commune  
de Plombières



Promenade

**Bois de la Laschet**



1

### **Brasserie «Au Grain d'Orge».**

Cette brasserie artisanale permet de déguster des produits typiques du terroir; la brune Joup, la blonde Brice font référence au folklore local tandis que d'autres bières sont également brassées ici.

Les annexes des constructions «A ge ne Pool» sont anciennes et caractéristiques du Vieux Hombourg.

2

### **La Croix du Schaesberg.**

On y parvient par un échelier («A ge ne Pool») qui ne donne pas accès à un sentier public et dont le propriétaire n'accepte les promeneurs se rendant à la croix que s'ils respectent les clôtures et ne jettent pas de déchets dans la prairie. Cette croix érigée en 1979 par la JRC (Jeunesse Rurale Catholique) de Hombourg pour son cinquantenaire compte 13 m hors sol et 2 m dans le sol. Elle se situe sur le Schaesberg, colline de 275 m d'altitude d'où l'on peut avoir une vue à la fois vers 3 pays (B, NL et D) et vers les 3 communautés de Belgique. D'ici, l'on peut aussi voir simultanément le point culminant de la Flandre (entre Hagelstein et Merckhof) à 285 m) et le point culminant des Pays-Bas aux Trois Bornes à 325 m.



**3 Le «chemin du Bois du Curé».**

Ce chemin campagnard typique tire son nom du bois au bout duquel il se trouve. Ce bois d'un ha environ appartenant aujourd'hui à la Fabrique d'église tire son nom du fait qu'il était affecté jadis au bois de chauffage du presbytère.

**4 L'amorce du chemin de fer provisoire à voie étroite.**

Depuis la ligne 38, on peut encore voir les traces d'une voie ferrée étroite qui, en suivant les courbes de niveau à travers les prairies et le bois de la Laschet, menait à la sortie coté Rémersdael du tunnel de la ligne vers Visé. Cette voie servait durant les travaux de cet autre tunnel (1915-1917).

**5 Rémersdael, ancienne dépendance de Hombourg.**

Après 200 m dans le bois du Curé, on passe près d'un arbre imposant qui marque la limite entre Hombourg et Rémersdael qui ne formaient qu'une commune (de Hombourg) jusqu'en 1853. Aujourd'hui cette démarcation est devenue la frontière linguistique et l'on se trouve ici à proximité du point le plus le plus oriental de la Flandre.

## Des prairies remblayées par l'ancien tunnel.

Lorsque les Allemands déblayèrent en 1940-41 la totalité du tunnel de la Laschet, ils acheminèrent les terres un peu plus loin le long de la ligne en formant des remblais dans les prairies jusqu'au niveau de l'assiette ferroviaire. Il en existe à proximité de l'aire de repos du SI avec la table et les bancs ainsi que 300 m plus loin le long de l'ancienne ligne 38.

### ATTENTION !

Trois entraves à la circulation ont été érigées en 2013 sur cette servitude publique de passage par le propriétaire du bois. (entre les point 5 et 6 de la carte et 300 m plus loin que le point 6) Vous avez légalement le droit de les contourner (le plus facilement par la droite à 10 m de l'entrave), en application de la doctrine juridique relative à l'article 88.8° du Code rural (pour se frayer un passage) Si, au-delà d'une de ces entraves, vous êtes interpellé par l'ouvrier forestier ou un membre de la famille du propriétaire, (S.A. Claumat), vous répondez que ce sentier est une servitude publique de passage et vous continuez à vous promener sans rebrousser chemin, même s'il l'exige.





6

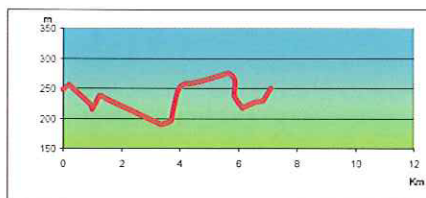
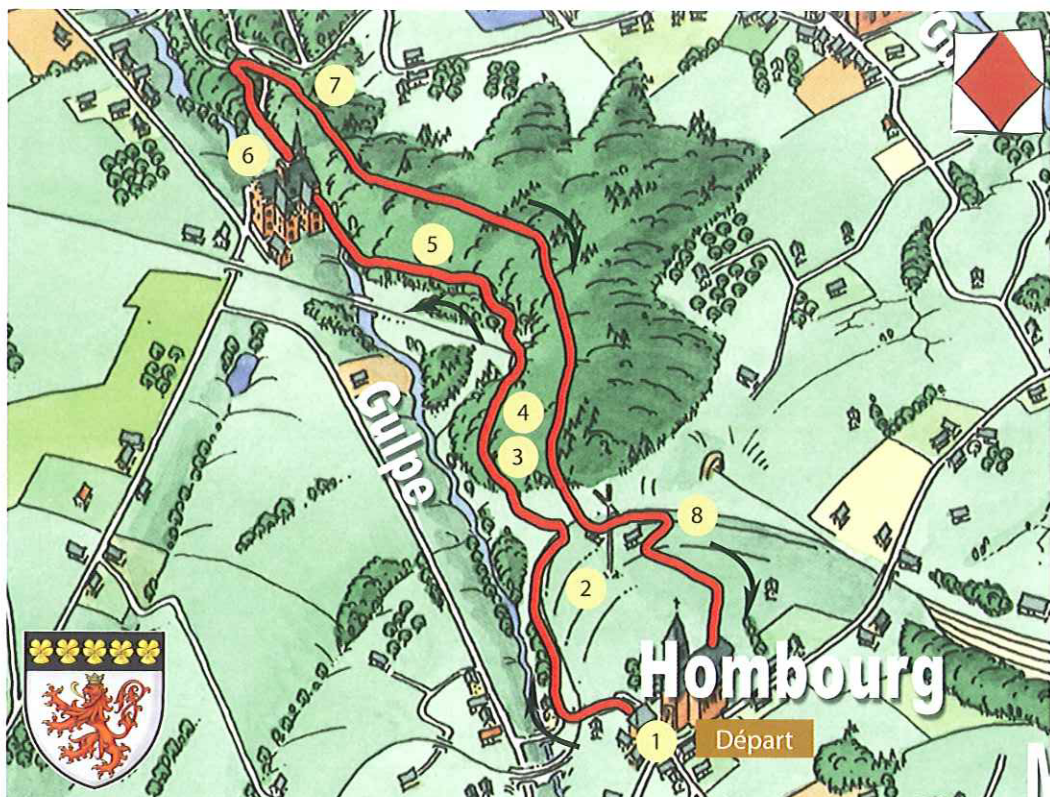
### **Le château d'Obsinnich.**

Visible à partir du chemin, il est mieux connu sous le nom de «Castel Notre Dame». Détruit une première fois par Jean 1<sup>er</sup> de Brabant en 1286 puis reconstruit et agrandi aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, il fut successivement la demeure des familles de Rode, d'Eynatten et de Furstenberg (dont le Cardinal de Furstenberg ) et, depuis 1950, il est devenu un centre de vacances pour jeunes et familles .

7

### **Monument aux barbelés.**

Durant la première guerre mondiale, les Allemands érigèrent le long de la frontière néerlandaise (pays neutre en 1914-18) une clôture barbelée électrifiée pour éviter que les jeunes belges n'aillent rejoindre le front de l'Yser via les Pays-Bas. Nombreux furent néanmoins ceux qui essayèrent de passer souvent au péril de leur vie. Des prisonniers russes qui travaillaient à l'érection de la ligne 24 tentaient aussi de fuir par là. Un monument à la mémoire des victimes du fil électrique fut érigé par le Comte d'Oultremont après la première guerre mais, détruit par les Allemands lors de la seconde guerre mondiale, il fut réédifié après celle-ci.



En forêt 70%

Route 16%

Chemin agricole 42%

Sentier 42%



Promenade accessible à tous les piétons, cavaliers et VTT.  
Difficile en poussette. Se munir de bottes par temps humide

Visitez-nous aussi sur internet : [www.hombourg.be](http://www.hombourg.be)

ed. SI Hombourg et OTCP avec le soutien de la commune de Plombières et de la Province de Liège, layout: studio graphisme FTPL